

5.4 Salaires dans le secteur privé :...

Le **salair e net en équivalent temps plein** (EQTP) augmente avec la taille de l'entreprise. En 2015, dans le secteur privé (y compris les entreprises publiques), les salariés gagnent en moyenne 2 680 euros nets par mois dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus (12 % des effectifs en EQTP), contre 1 850 euros dans celles de moins de dix salariés (18 % des effectifs). La structure des emplois dans les entreprises explique largement ces écarts : les catégories socioprofessionnelles les mieux rémunérées, cadres (4 140 euros en moyenne) et professions intermédiaires (2 270 euros), sont plus nombreuses dans les grandes entreprises. À cela s'ajoute le fait que pour une même catégorie socioprofessionnelle, le salaire net moyen augmente aussi avec la taille de l'entreprise. Ainsi, les cadres gagnent en moyenne 20 % de plus dans les entreprises de 5 000 salariés que dans celles de moins de dix salariés. Cet écart est de 27 % pour les professions intermédiaires et de 22 % pour les ouvriers. Il est moins prononcé pour les employés (16 %).

Les salaires nets sont en moyenne les plus élevés dans l'industrie (2 490 euros), où la main-d'œuvre est plus souvent qualifiée, et les plus bas dans le commerce (2 060 euros) et la construction (2 060 euros), avec davantage de main-d'œuvre peu qualifiée, plus jeune et donc moins expérimentée. Dans les services, le salaire net de 2 260 euros en moyenne recouvre de fortes disparités selon l'activité économique : il atteint 3 180 euros dans les services mixtes – qui regroupent les activités financières et d'assurance, l'information-communication et les activités

immobilières –, contre 1 750 euros dans les services aux particuliers. Les services mixtes emploient, en effet, relativement plus de cadres alors qu'une plus forte proportion d'employés travaille dans les services aux particuliers.

Le salaire net moyen dans l'ensemble du secteur privé augmente de 1,1 % en euros constants entre 2014 et 2015. La hausse est plus prononcée notamment dans les transports et l'entreposage (+ 1,7 %) et en revanche très modérée dans les services aux particuliers (+ 0,3 %). En 2015, le salaire net moyen s'accroît un peu plus vite qu'en moyenne dans l'industrie (+ 1,4 %) et dans le commerce (+ 1,2 %). Après avoir stagné en 2014, le salaire net moyen dans la construction progresse à nouveau en 2015 (+ 1,2 %). Dans ce secteur comme dans les services (+ 0,9 %), la hausse du salaire net moyen renoue avec le rythme de progression d'avant la crise économique de 2008-2009. La hausse dans les services est portée par les services mixtes (+ 1,4 %) et les services aux entreprises (+ 1,1 %).

Quant à la dispersion des salaires nets en EQTP, mesurée par le **rapport interdécile** (D9/D1), elle est plus importante dans les services (3,2), notamment dans les services mixtes (3,4) qui regroupent des activités très variées. Ainsi, 10 % des salariés travaillant dans les services perçoivent moins de 1 160 euros nets par mois en EQTP (D1) et 10 %, 3 730 euros ou plus (D9). Enfin, les salaires sont plus dispersés dans l'industrie (3,0) et le commerce (2,7) que dans la construction ou les transports et l'entreposage (2,4). ■

Définitions

Salair e net, salair e en équivalent temps plein (EQTP), **rapport interdécile** (D9/D1) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les salaires par secteur et par branche professionnelle en 2015, *Dares Résultats*, à paraître.
- « Salaires dans le secteur privé. En 2015, le salaire net moyen augmente de 1,1 % en euros constants », *Insee Première* n° 1669, octobre 2017.

... caractéristiques des employeurs 5.4

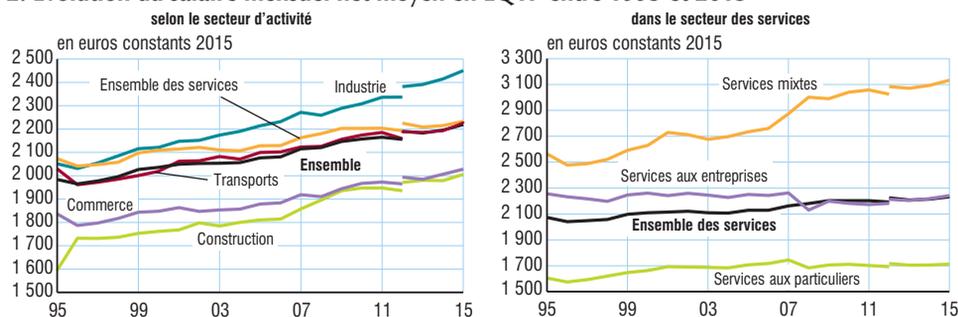
1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP par grand secteur d'activité et taille d'entreprise

	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 en euros constants (en %)	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (en %)	Structure des effectifs en EQTP en 2015 (en %)	Salaires en 2015 (en euros)			
					Cadres ¹	Prof. interm.	Employés	Ouvriers
Taille de l'entreprise								
Moins de 10 salariés	1 850	1,0	-0,2	18,5	3 500	1 970	1 530	1 570
De 10 à 19 salariés	2 050	0,8	-0,1	8,7	3 950	2 130	1 630	1 690
De 20 à 49 salariés	2 140	1,1	0,0	11,9	4 150	2 210	1 620	1 710
De 50 à 249 salariés	2 260	1,5	0,3	18,2	4 270	2 290	1 630	1 740
De 250 à 999 salariés	2 410	1,5	0,4	15,3	4 340	2 320	1 680	1 790
De 1 000 à 4 999 salariés	2 420	0,7	0,3	15,1	4 260	2 320	1 710	1 730
5 000 salariés ou plus	2 680	1,0	0,9	12,4	4 220	2 500	1 770	1 910
Secteur d'activité de l'établissement								
Industrie	2 490	1,4	0,8	18,6	4 510	2 560	1 810	1 870
Construction	2 060	1,2	0,1	7,9	3 840	2 360	1 810	1 740
Transports et entreposage	2 240	1,7	0,2	8,1	3 990	2 370	2 010	1 830
Commerce	2 060	1,2	0,3	17,2	4 040	2 200	1 570	1 700
Services	2 260	0,9	0,0	48,3	4 090	2 150	1 620	1 500
Services aux entreprises	2 260	1,1	0,2	17,3	4 170	2 180	1 730	1 560
Services aux particuliers	1 750	0,3	-0,3	8,7	3 270	2 090	1 480	1 570
Services mixtes	3 180	1,4	0,3	10,6	4 240	2 990	1 990	1 820
Ensemble	2 250	1,1	0,2	100,0	4 140	2 270	1 640	1 720

1. Y compris chefs d'entreprise salariés. Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

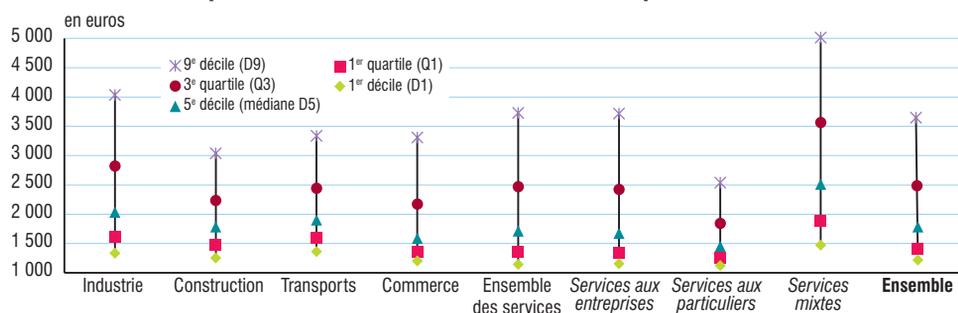
2. Évolution du salaire mensuel net moyen en EQTP entre 1995 et 2015



Champ : France hors Mayotte, jusqu'en 2000 France métropolitaine, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs. Note : le passage à la nomenclature d'activité française rév. 2 en 2008 peut introduire une légère rupture dans les séries longues. Depuis 2013, les cotisations patronales aux complémentaires santé obligatoires (CPCSO) entrent dans la mesure du salaire net. Pour 2012, sont reportés les salaires observés ainsi que des salaires estimés comparables à 2013 qui incluent ces cotisations.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

3. Indicateurs de dispersion des salaires nets mensuels en EQTP par secteur d'activité en 2015



Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : si l'on ordonne les salariés selon leur salaire, les déciles les séparent en dix groupes d'effectifs égaux. Les 10 % de salariés aux salaires les plus faibles dans l'industrie gagnent moins que le 1^{er} décile de salaire (D1), soit moins de 1 350 euros nets par mois en EQTP.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.